

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 13 janvier 2020 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville

PRÉSENTS:

- M. Marc Richard, maire
- M. Éric Friolet, conseiller district #1
- M. Yves Rossignol, conseiller district #2

Mme Éliane Champigny, conseillère district #3

- M. Tony Côté, conseiller district #4
- M. Dave Simard, conseiller district #5
- M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT:

Sylvain Privé, directeur général

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6380-2020

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

9. Affaires nouvelles

- 9.1 Comité consultatif en urbanisme (CCU) Démission de monsieur Denis Potvin
- 9.2 Système d'enneigement Offre de services pour un mandat d'ingénierie
- 9.3 Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 Approbation de la programmation des travaux
- 9.4 Route verte Rapport d'entretien 2019
- 9.5 Projet Vélo-Sud

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2019
- 2.3 Adoption des procès verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2019
- 2.4 Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du



18 décembre 2019

- 2.5 Remise de la trousse des nouveaux arrivants
- 2.6 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux Dépôt du rapport relatif aux dons, avantages ou marques d'hospitalité

3. Résolutions

- 3.1 Dépôt de la 43ième liste des nouveaux arrivants
- 3.2 Élections 2021 Reconduction des districts électoraux
- 3.3 Système d'enneigement Offre de services pour la réparation d'un moteur de pompe haute pression
- 3.4 Office municipal d'habitation d'Hébertville Approbation du budget 2020
- 3.5 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) Adhésion 2020
- 3.6 Entente intermunicipale de fourniture de services Autorisation à signer
- 3.7 Ouverture du poste d'agent (e) adjoint(e) en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie
- 3.8 Ouverture du poste de préposé à l'entretien de terrain et patinoire sur une base temporaire (3 à 6 mois avec possibilité de prolongation)
- 3.9 Projet d'alimentation en eau potable pour les rangs Saint-André et Saint-Isidore - Offre de services pour une étude de concept par la firme Tetra Tech
- 3.10 Transport adapté Lac-Saint-Jean-Est Quote-part 2020

4. Correspondance

- 4.1 La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) Dépôt du rapport d'inspection thermographique
- 4.2 Cercles les Années d'Or d'Hébertville Remerciements
- 4.3 Petit Saguenay Remerciements
- 4.4 Ministère du Tourisme du Québec Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT)

5. Loisirs et culture

- 5.1 Compétition régionale de chaloupe à rames Signature du protocole d'entente
- 5.2 Matériel de la municipalité d'Hébertville Entreposage
- 5.3 Route verte Programme de subvention à l'entretien 2020

6. Urbanisme

- 6.1 Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement (COMBEQ) Adhésion 2020
- 6.2 Demande d'un certificat d'autorisation PIIA 667, rue Martin
- 6.3 Demande de dérogation mineure 9 rue Commerciale



- 6.4 Demande d'utilisation d'un terrain municipal à des fins de stationnement
- 6.5 Entretien de la rampe de mise à l'eau au Camping municipal -Demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- 6.6 Prix de vente des terrains
- 6.7 Désignation d'une fourrière en vertu du code de la sécurité routière
- 7. Dons Subventions Invitations
- 7.1 Garde paroissiale Notre-Dame d'Hébertville Saint-Wilbrod Demande de gratuité de la Palestre
- 7.2 Fabrique Notre-Dame d'Hébertville Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle
- 7.3 Fabrique Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville Encan de la Fabrique Notre-Dame
- 8. Rapport des comités
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Liste des comptes
- 10.1 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville
- 10.2 Liste des comptes du Mont Lac-Vert
 - 11 Période de questions

.

12 Levée de l'assemblée

.

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 DÉCEMBRE 2019

6381-2020

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2019.

2.3 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 DÉCEMBRE 2019

6382-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 18 décembre 2019, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES



DU 18 DÉCEMBRE 2019

Aucun commentaire soulevé.

2.5 REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse des nouveaux arrivants. Monsieur Éric Friolet représente la Corporation de développement d'Hébertville.

2.6 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX - DÉPÔT DU RAPPORT RELATIF AUX DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

6383-2020

La direction générale dépose l'extrait du registre pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, en regard à tout don, avantage ou marque d'hospitalité de plus de 200 \$, le tout conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 DÉPÔT DE LA 43IÈME LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

6384-2020

206	Anne-Sophie Racine et Alex Potvin	227 rue Labonté
207	Kathia-kim Ouellet et Francis Fortin	100 rang Saint-Isidore
208	Alexandra Simard	411 rue Racine

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 43^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

3.2 ÉLECTIONS 2021 - RECONDUCTION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

6385-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville sera en élection en 2021;

Considérant qu'avant, la Municipalité doit déterminer s'il est nécessaire de revoir la division du territoire municipal en districts électoraux;

Considérant que l'administration a procédé à l'analyse de ce besoin;

Considérant que les résultats démontrent qu'il n'est pas nécessaire pour la Municipalité de revoir la division actuelle du territoire en districts électoraux;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander à la Commission de la représentation électorale (CRE) de reconduire les districts électoraux utilisés lors de la tenue de l'élection générale de 2017.

3.3 SYSTÈME D'ENNEIGEMENT - OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉPARATION D'UN MOTEUR DE POMPE HAUTE PRESSION

6386-2020

Considérant le bris électrique constaté sur un moteur 250hp d'une pompe haute pression du système d'enneigement;

Considérant l'offre de services présentée par DC Com Électricité Contrôle pour un projet clé en main pour l'ingénierie et les travaux électriques reliés à la fourniture et l'installation d'un moteur neuf 250hp Westinghouse;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services de DC Com Électricité Contrôle pour un projet clé en main pour l'ingénierie et les travaux électriques reliés à la fourniture et



l'installation d'un moteur neuf 250hp Westinghouse au coût de 27 595 \$ plus taxes. Les coûts de ces travaux seront défrayés à même le règlement Turbocristal. Le moteur est garanti 3 ans.

3.4 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - APPROBATION DU BUDGET 2020

6387-2020

Considérant que l'Office municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) a déposé son budget de l'année 2020;

Considérant les obligations de la Municipalité en matière de logement social;

Considérant que par ses engagements, la Municipalité est responsable de 10 % du déficit de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget 2020 de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville de 121 329 \$ et d'assumer sa part de 10 % du déficit de l'organisme au montant de 12 133 \$.

3.5 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) - ADHÉSION 2020

6388-2020

Considérant que le renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec est dû;

Considérant que le montant de ce renouvellement d'adhésion comprend les assurances;

Considérant que les contrats de travail du directeur général et de la directrice générale adjointe prévoient le paiement de l'adhésion et des assurances à l'ADMQ;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de l'adhésion et des assurances pour l'année 2020 du directeur général et de la directrice générale adjointe au montant total de 923,43 \$ taxes incluses par adhésion.

3.6 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICES - AUTORISATION À SIGNER

6389-2020

Considérant qu'il est du désir des conseils municipaux d'Hébertville-Station et d'Hébertville d'établir des mécanismes visant à favoriser l'utilisation maximale des ressources humaines tout en réduisant les coûts;

Considérant que la municipalité d'Hébertville-Station a besoin des services d'un inspecteur en bâtiment à temps partiel;

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale de fourniture de services avec la municipalité d'Hébertville-Station pour le poste d'inspecteur en bâtiment à temps partiel.

3.7 OUVERTURE DU POSTE D'AGENT (E) ADJOINT(E) EN LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET QUALITÉ DE VIE

6390-2020

Considérant la surcharge de travail en matière de loisirs, culture, tourisme et qualité de vie;



Considérant que l'ouverture du poste concerne des tâches davantage opérationnelles que stratégiques;

Considérant que la ressource embauchée sera partagée avec la municipalité d'Hébertville-Station le tout conformément à une entente intermunicipale de fourniture de services;

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De procéder à l'affichage interne et externe du poste d'agent(e) en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie.

3.8 OUVERTURE DU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE TERRAIN ET PATINOIRE SUR UNE BASE TEMPORAIRE (3 À 6 MOIS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION)

6391-2020

Considérant la vacance du poste de préposé à l'entretien de terrain et patinoire;

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De procéder à l'affichage interne et externe du poste de préposé à l'entretien de terrain et patinoire afin de combler l'emploi vacant et ce, sur une base temporaire (de 3 à 6 mois avec possibilité de prolongation).

3.9 PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR LES RANGS SAINT-ANDRÉ ET SAINT-ISIDORE - OFFRE DE SERVICES POUR UNE ÉTUDE DE CONCEPT PAR LA FIRME TETRA TECH

6392-2020

Considérant la résolution 5684-2018 de la municipalité d'Hébertville pour une demande d'adhésion à l'entente intermunicipale relativement à l'approvisionnement en eau potable et présentée aux municipalités de Saint-Bruno, d'Hébertville-Station et de Larouche;

Considérant la résolution 127.06-18 transmise par la municipalité de Saint-Bruno et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

Considérant la résolution 8143.05.18 de la municipalité d'Hébertville-Station et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

Considérant la résolution CM2018-125 transmise par la municipalité de Larouche et indiquant être en accord avec la demande d'adhésion de la municipalité d'Hébertville à l'entente intermunicipale;

Considérant l'inscription du projet au plan triennal d'immobilisations présenté lors de la préparation budgétaire 2020;

Considérant la proposition #41677TT de la firme Tetra Tech et comprenant les éléments suivants :

- Réunion de démarrage
- Coordination auprès du MELCC
- Étude des documents existants
- Analyse des besoins en eau des usagers du secteur
- Analyse de la capacité hydraulique du système existant
- Dimensionnement des conduites de distribution par modélisation hydraulique
- Vérification de la conformité des pressions de distribution
- Plans et concepts du réseau de distribution projeté, tracé des conduites, vérification des emprises et définition des besoins de servitudes



- Croquis du raccordement mécanique au système existant
- Estimation budgétaire des coûts de construction, incluant les frais d'ingénierie
- Rapport d'étude préparatoire

Total de la proposition :19 519 \$

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services #41677TT de la firme Tetra Tech et de procéder à la réalisation d'une étude de concept pour l'alimentation en eau potable pour une vingtaine de résidences des rangs Saint-André et Saint-Isidore au coût de 19 519 \$ plus les taxes applicables.

3.10 TRANSPORT ADAPTÉ LAC-SAINT-JEAN-EST - QUOTE-PART 2020

6393-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville s'implique au niveau régulier de transport adapté aux personnes handicapées en acceptant les prévisions budgétaires pour l'année 2020 préparées par la Corporation du Transport adapté Lac-Saint-Jean Est par conséquent, elle consent à participer au financement d'un tel transport pour personnes handicapées selon les modalités suivantes :

- 1. La municipalité d'Hébertville remettra à titre de contribution financière à la Corporation du Transport adapté Lac-Saint-Jean Est au cours de la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 un montant de 3 990 \$ à être versé en un versement pour le 20 mars 2020.
- 2. Ce montant, additionné aux contributions financières des autres municipalités participantes et aux revenus provenant des usagers, représentera des revenus totaux de 457 058 \$, devant être défrayé pour le service régulier de Transport adapté Lac-Saint-Jean Est aux personnes handicapées, pour l'exercice 2020.
- 3. De plus, Ville d'Alma accepte, d'une part que la subvention de 65 % des coûts de transport adapté aux personnes handicapées, prévue à l'Arrêté en conseil no.2071-79 du onze (11) juillet 1979, soit versée directement par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports à la Ville d'Alma, porte-parole des municipalités participantes dans ce dossier et, d'autre part, s'engage à veiller à la saine gestion des sommes attribuées à la Corporation du Transport adapté Lac-Saint-Jean Est ainsi qu'à la réalisation du plan de transport adapté aux personnes handicapées approuvé par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville contribue pour un montant de 3 990 \$ au service de Transport adapté Lac-Saint-Jean-Est pour l'exercice 2020.

4. CORRESPONDANCE

4.1 LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ) - DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION THERMOGRAPHIQUE

La MMQ dépose le rapport d'inspection thermographique de la Municipalité de divers bâtiments municipaux et énumère les recommandations à être apportées aux équipements.

4.2 CERCLES LES ANNÉES D'OR D'HÉBERTVILLE - REMERCIEMENTS

L'organisme remercie la Municipalité pour la commandite du vin d'honneur lors de l'activité "Reconnaissance à nos aînés".



4.3 PETIT SAGUENAY - REMERCIEMENTS

L'organisme remercie la Municipalité pour l'aide financière lors de leur 100^{ième} anniversaire.

4.4 MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (PSSDT)

Le PSSDT informe la Municipalité qu'il ne pourra pas répondre favorablement à la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique. La demande visait une aide financière pour la réfection des infrastructures du Mont Lac-Vert.

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 COMPÉTITION RÉGIONALE DE CHALOUPE À RAMES - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

6394-2020

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la technicienne en loisirs de la municipalité d'Hébertville, Mme Lucie Lavoie, soit et est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente du Circuit de compétition de chaloupe à rames de Festivalma qui aura lieu sur le Lac-Vert le samedi 30 mai 2020.

5.2 MATÉRIEL DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE - ENTREPOSAGE

6395-2020

Considérant que depuis janvier 2020, le Cercle des années d'Or est relocalisé à la salle Multifonctionnelle;

Considérant la cohabitation de plusieurs organismes communautaires dans la salle Multifonctionnelle;

Considérant la nécessité d'entreposer le matériel suivant:

- 65 chaises en résine et métal;
- 20 tables de 2x4 pieds;
- 10 tables de 4x 4 pieds.

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'entreposer au sous-sol du Presbytère le matériel suivant:

- 65 chaises en résine et métal;
- 20 tables de 2x4 pieds;
- 10 tables de 4x 4 pieds;

De permettre à la Fabrique d'utiliser gratuitement ce matériel.

5.3 ROUTE VERTE - PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ENTRETIEN 2020

6396-2020

Considérant que la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route-Verte sur son territoire et qu'en 2020 elle devra assumer les dépenses relatives au lignage de son tracé cyclable, l'entretien et la mise aux normes;

Considérant que la Municipalité est éligible à une subvention du programme d'aide financière à l'entretien de la Route-Verte 2020;

Considérant le montant de l'aide financière est déterminée en fonction du type de voie cyclable et de sa longueur;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Tony Côté,



conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'attester que la subvention du programme d'aide financière à l'entretien de la Route-Verte est inférieure à 50 % du coût des travaux.

6. URBANISME

6.1 CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT (COMBEQ) - ADHÉSION 2020

6397-2020

Considérant que la COMBEQ est un regroupement provincial pour les inspecteurs municipaux;

Considérant que des services de consultation gratuite sont à la disposition de ses membres;

Considérant que la COMBEQ transmet de l'information d'actualité sur le travail de l'officier municipal en bâtiment et environnement ainsi que sur ses responsabilités;

Considérant que des prix de réduction sont offerts aux membres pour leur programme de formation;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'adhésion 2020 à la COMBEQ pour les employés du département d'urbanisme pour un montant total de 615 \$ plus les taxes applicables.

6.2 DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION PIIA - 667, RUE MARTIN

6398-2020

Considérant que la propriété du 667, rue Martin est située à l'intérieur du périmètre établi par le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA);

Considérant que la locataire souhaite identifier son entreprise à l'aide d'une enseigne apposée au-dessus de la porte sur le bâtiment principal;

Considérant que le modèle proposé s'harmonise aux enseignes existantes de la propriété ainsi qu'au bâtiment principal ;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'émission d'un certificat d'autorisation pour l'enseigne proposée conditionnellement à ce que la typographie soit modifiée afin de mieux représenter l'identité historique.

6.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 9 RUE COMMERCIALE

6399-2020

Considérant que les propriétaires du 9, rue Commerciale ont déposé une demande de dérogation mineure à la Municipalité afin d'agrandir et de réaménager le bâtiment principal;

Considérant que le propriétaire ne peut agrandir autrement puisqu'ils doivent tenir compte des normes de conception de l'aménagement commercial ainsi que le concept de la bannière de la pharmacie;

Considérant que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande de dérogation mineure, recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour la propriété située au 9, rue Commerciale à Hébertville. La dérogation mineure vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 6,65 m de la limite avant alors que la norme est de 7,6 m.



6.4 DEMANDE D'UTILISATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL À DES FINS DE STATIONNEMENT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.5 ENTRETIEN DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU AU CAMPING MUNICIPAL DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)

6400-2020

Attendu que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du camping Municipal;

Attendu que le camping doit entretenir sa rampe de mise à l'eau pour des raisons de sécurité;

Attendu que la Municipalité doit présenter une demande au MELCC et au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour obtenir l'autorisation d'effectuer les travaux d'entretien de sa rampe de mise à l'eau au camping Municipal;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inspectrice en bâtiment à préparer, signer et présenter la demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au montant de 2 573 \$.

6.6 PRIX DE VENTE DES TERRAINS

6401-2020

Considérant que le prix des terrains immobiliers municipaux des dernières années était établi pour un terrain non remblayé de 1,30 \$/pi² et pour un terrain remblayé de 1,60 \$/pi²;

Considérant que le prix de vente des terrains a été augmenté selon le coût de la vie de 2 % pour l'année 2019;

Considérant que le conseil municipal souhaite ajuster à nouveau le prix des terrains à l'augmentation du coût de la vie, soit 2%;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De fixer le prix des terrains pour 2020 à 1,36 \$/pi² pour un terrain non-remblayé et à 1,66 \$ pour terrain remblayé.

6.7 DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

6402-2020

Considérant que la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

Considérant que ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1er décembre 1997;

Considérant que la Municipalité peut désigner une fourrière pour la garde de véhicules saisis;

Considérant qu'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de 9199-3014 Québec inc.;

Considérant que 9199-3014 Québec inc. pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec, le corps de police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);



Considérant que la fourrière 93016 opérée par Transport plus, propriété de M. Jacques Simard, situé au 995, boulevard St-Jude Alma (Québec) G8B 3K9 prendra fin définitivement le 1er février 2020 à 23h59;

Considérant que 9199-3014 Québec inc. situé au 15 rue Commerciale, Hébertville (Québec) G8N 1N3 et propriété de Monsieur Jimmy St-Pierre, reprendra son droit d'opérer la Fourrière 93016 à partir de 3 février 2020;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal désigne 9199-3014 Québec inc. propriété de Jimmy St-Pierre à opérer une fourrière d'autos au 15, rue Commerciale, Hébertville (Québec) G8N 1N3 et de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité d'Hébertville.

Que 9199-3014 Québec inc. devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec;

Que les installations de 9199-3014 Québec inc. devront être conformes aux règlements en vigueur dans la Municipalité.

Que la Municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

7.1 GARDE PAROISSIALE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE SAINT-WILBROD - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE

6403-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer la gratuité de la Palestre à l'organisme pour le brunch annuel qui se tiendra le 26 janvier 2020.

7.2 FABRIQUE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

6404-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer la gratuité de la salle Multifonctionnelle pour la fête des bénévoles de la Fabrique qui se tiendra le 24 janvier 2020.

7.3 FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION D'HÉBERTVILLE - ENCAN DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME

6405-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Le don d'un objet est autorisé ainsi que la gratuité de la salle Multifonctionnelle.

8. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. ÉRIC FRIOLET

Le conseiller M. Éric Friolet informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Rencontre Comité consultatif d'urbanisme
- Séances extraordinaires



- Rencontre avec les associations de villégiature
- Rencontre pour le budget
- Brunch des Chevaliers de Colomb

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre pour le budget
- Rencontres au Foyer le Pionnier
- Rencontre à la Villa Lajoie
- Séances extraordinaires

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre pour le budget
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique de Mont Lac-Vert
- Conférence de Presse au Mont Lac-Vert
- Séances extraordinaires
- Comité des finances

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre pour le budget
- Rencontre avec les associations de villégiature
- Diverses rencontres avec la direction générale pour les ressources humaines
- Brunch des Chevaliers de Colomb

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Rencontre pour le budget
- Corporation Hébert village historique
- Séances extraordinaires
- Comité des finances
- Maison des jeunes la Zone
- Brunch des Chevaliers de Colomb

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Rencontre pour le budget
- Comité des travaux publics pour le déneigement
- Rencontre avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- Rencontre au Havre Curé-Hébert
- Brunch des Chevaliers de Colomb

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Présidé la séance régulière
- Rencontre pour le budget



- Conseil d'administration de la Corporation d'innovation et développement d'Alma Lac-Saint-Jean Est (CIDAL)
- Brunch du Club Optimiste
- Différentes rencontres au bureau du maire
- Suivi de dossiers avec la direction générale
- Vœux du jour de l'an à l'église

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU) - DÉMISSION DE MONSIEUR DENIS POTVIN

6406-2020

Considérant la démission de monsieur Denis Potvin comme membre du Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant qu'il y a lieu de combler ce poste au sein de ce même comité;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la démission de monsieur Denis Potvin comme membre du Comité consultatif d'urbanisme et de prévoir son remplacement dans les jours à venir.

9.2 SYSTÈME D'ENNEIGEMENT - OFFRE DE SERVICES POUR UN MANDAT D'INGÉNIERIE

6407-2020

Considérant la désuétude et le disfonctionnement des équipements d'automatisation du système d'enneigement de la station du Mont Lac-Vert;

Considérant qu'il est primordial de procéder à une analyse complète de ce système afin de préconiser un projet de remplacement optimal;

Considérant l'offre de services présentée par DC Com Électricité Contrôle pour un mandat d'ingénierie concernant les équipements de production à neige;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services de DC Com Électricité Contrôle pour un mandat d'ingénierie concernant les équipements de production de neige de la station du Mont Lac-Vert au coût de 8 820 \$ plus les taxes applicables. Le coût de ces travaux sera défrayé à même le règlement Turbocristal.

9.3 PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018 - APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

6408-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité d'Hébertville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

- la municipalité d'Hébertville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité d'Hébertville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de bien



attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité d'Hébertville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité d'Hébertville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité d'Hébertville s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution:
- la municipalité d'Hébertville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

9.4 ROUTE VERTE - RAPPORT D'ENTRETIEN 2019

6409-2020

Considérant que la Municipalité est responsable de l'entretien de la Route-Verte sur son territoire et qu'en 2019 elle a défrayé une somme de 9 861 \$ pour le lignage de son tracé cyclable, l'entretien et la mise aux normes;

Considérant que la Municipalité a reçu une subvention de 3 931 \$ du programme d'aide financière à l'entretien de la Route-Verte;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver le rapport des dépenses encourues en 2019 par la Municipalité d'Hébertville pour l'entretien de la Route-Verte sur son territoire.

D'acheminer le rapport d'entretien et les pièces justificatives de l'entretien 2019.

9.5 PROJET VÉLO-SUD

6410-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville n'a pas l'intention de prioriser le projet Vélo-Sud dans ses investissements à court et moyen terme;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville ne poursuivra pas le processus du projet Vélo-Sud qui consiste à aller de l'avant dans la mise en œuvre d'un processus d'appel d'offres ainsi que d'une étude de concept de deux nouveaux circuits.

10. LISTE DES COMPTES

10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

6411-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 786 481,78 \$.

10.2 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

6412-2020

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony



Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 206 551,87 \$.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Les Chevaliers de Colomb invitent la Municipalité au Carnaval de février 2020
- Les évaluations municipales vont-elles baisser, car on voit une tendance de la baisse des prix de vente
- La Municipalité s'est-elle penchée sur le projet GNL (Compensation et nombre de mètres cubes d'arbres abattus)
- Y a-t-il comme projet que le Mont Lac-Vert puisse faire partie d'une association comme la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Quels sont les coûts chargés à la municipalité d'Hébertville-Station pour le partage de la ressource en urbanisme
- Possibilité d'avoir des comparables au niveau des taxes municipales
- Pourquoi la taxe de service d'égout est toujours aussi élevée si le règlement d'emprunt est terminé de payer
- Est-ce que le Plan triennal pour le Mont Lac-Vert va être réalisé dans son intégralité
- Qui va payer pour le projet d'approvisionnement en eau potable des rangs Saint-André et Saint-Isidore

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 20h01.

MARC RICHARI					
MAIRE	,				
SYLVAIN PRIVÉ	•				
DIRECTEUR GÉ	NÉRAL ET	SECR	ÉTAIRE-	TRÉSOR	IER